

Offre d'emploi :

Travailleur·euse social·e (h/f/x)

Bruxelles • CDI • Temps partiel (4/5^{ème})

À propos d'Infirmiers de rue

Infirmiers de rue (www.infirmiersderue.be) est une organisation médico-sociale convaincue que la fin du sans-abrisme à Bruxelles et à Liège est possible. Elle y contribue en sortant de la rue les personnes sans-abri les plus vulnérables en termes de santé, et en mobilisant les associations et le public pour trouver des solutions durables à la problématique du sans-abrisme.

Infirmiers de Rue propose un accompagnement en différentes étapes, contenant chacune leurs spécificités. En rue d'abord, ensuite en logement et enfin, pour certaines personnes stabilisées en logement, l'équipe « MyWay » continue le suivi.

Selon la méthodologie enseignée par le modèle Housing First (HF), le cercle HF d'IDR permet à des personnes sans-abri qui cumulent différents facteurs de vulnérabilité- à la fois sociaux et médicaux- d'accéder à un logement.

L'accompagnement proposé par le cercle HF est pluridisciplinaire. Notre équipe est composée d'infirmier·ères, d'assistant·es sociaux·ales, travailleur·euses sociaux·ales, d'éducateur·trices et d'un pair aidant qui travaillent à domicile avec les patient·es, autour de différents aspects psycho-médico-sociaux. Un médecin coordinateur informe et pilote les décisions concernant le traitement médical des patient·es. L'équipe est également composée de capteur·ices logements et responsables logement qui travaillent en étroite collaboration avec nos partenaires.

Notre accompagnement est centré sur la personne et favorise son autodétermination. L'accompagnement peut parfois être intensif et durable. Dans tous les cas, il est toujours adapté à la personne. Nous veillons à mettre en place un solide réseau médical et social autour d'eux·elles.

Missions

Il est attendu du·de la travailleur·euse sociale à la fois une action sur le terrain, mais également au bureau, dans la réalisation de tâches considérées comme administratives. Toutes ces actions seront réalisées sous la supervision du leader de cercle.

1. Travail de terrain

1.1. Rencontre les personnes suivies en logement :

- Visite la personne suivie plus ou moins une fois par semaine.
- Travaille habituellement en binôme.
- Accompagne globalement la personne dans son processus de rétablissement, ainsi que sur différentes possibilités d'action afin d'améliorer sa santé.
- Favorise le développement de son réseau médical et social en lui fournissant des conseils et des informations, concernant notamment les associations auxquelles elle peut faire appel, les endroits auxquels elle peut se rendre.
- Informe et aide les personnes à prendre en charge les aspects socio-sanitaires liés au logement, en fournissant des informations concernant les règles de santé et d'hygiène en logement.
- Entretient un lien de confiance et durable avec la personne par une écoute empathique, une attitude valorisante.
- Favorise l'autodétermination des personnes.
- Pratique l'écoute active et l'entretien motivationnel (formations prévues en interne)
- Participe aux démarches sociales et administratives de la personne afin qu'elle bénéficie des droits auxquels elle peut prétendre.
- Peut être amené·e à participer à des soins d'hygiène de base en collaboration avec ses collègues infirmier·ères.

1.2. Analyse et suivi des situations :

- Observe la situation et l'évalue sur un plan psycho-médico-social et sur base de différents outils : CVC, Hestia,...
- Est capable de collaborer en équipe pour comprendre et analyser les situations.
- Prend part aux réunions patients : échange des informations sur les patient·es, prend des décisions en collaboration avec ses collègues.
- Est capable d'alerter à temps l'équipe et le réseau si la situation de la personne se dégrade fortement, afin d'adapter le suivi si nécessaire.
- Participe activement aux supervisions.
- Rédige des rapports de rencontres.
- Encode les appels et les contacts qu'il·elle a eu avec le réseau au sujet d'une personne.
- Met à jour le dossier des patients.

- Réalise des appels au réseau afin d'organiser des rendez-vous psycho-médico-sociaux.
- Répond aux mails du réseau et de l'équipe.

1.3. Au quotidien :

- Est en mesure d'adapter son temps de travail en fonction des situations, lorsque cela est nécessaire.
- Est capable d'appeler ses collègues pour avoir du renfort.
- Est en mesure de s'adapter aux besoins des autres équipes et d'intervenir sur le terrain en renfort ou en remplacement.

2. Au sein de l'ASBL

Le·la travailleur·euse pilote un ou plusieurs projets internes et/ou prend en charge une ou plusieurs responsabilités dans l'équipe. Par exemple : réaliser un planning pour chaque membre de l'équipe, organiser la participation à un évènement, être facilitateur·trice ou secrétaire de réunions, s'investir dans un groupe de travail, etc.

Le·la travailleur·euse sera également amené·e à :

- Travailler en gouvernance collaborative.
- Assurer la communication avec l'équipe et les partenaires extérieurs éventuels.
- Participer à des colloques externes.
- Participer à des réunions d'équipe en interne.
- Participer à la communication extérieure de l'asbl.

Expertise et compétences requises

Connaissances requises

- Diplôme : niveau bachelier : infirmier·ère, ergothérapeute, assistant·e social·e, éducateur·ice, assistant·e psychologue etc. ou équivalent par expérience.
- Expérience dans le secteur de la précarité et/ou en santé mentale
- Connaissance des logiciels bureautiques courants.
- Langues : Français indispensable. Le bilinguisme (fr-nl) est un plus, la connaissance d'autres langues un atout supplémentaire.

Autres qualités

- Adhérer aux valeurs de la charte de l'asbl.
- Intérêt pour la problématique santé-précarité.
- Sensibilité pour travailler avec un public particulièrement précarisé.
- Enthousiasme, vision positive, pro-activité et polyvalence.
- Capacité d'adaptation aux situations de terrain, y compris en rue.
- Capacité à travailler étroitement en équipe et en réseau.
- Capacité à vulgariser l'information.
- Contact facile : abord agréable, capacité d'écoute et de communication y compris par téléphone.
- Capacité de marche/ vélo
- Certificat d'aptitude : contrôle par la médecine du travail
- Disponibilité : être disposé à partager son expérience vécue.
- Capacité à travailler en binôme et à s'intégrer dans une équipe.
- Flexibilité par rapport aux horaires.
- Polyvalence : travail de terrain, formation et sensibilisation, création d'outils, organisation d'évènements,...
- Capacité à s'exprimer en public.

Conditions

- Contrat à durée indéterminée
- Contrat à temps-partiel 4/5^{ème})
- CP330.02. Barème 1/55
- Entrée en fonction dès Mars 2023

Lettre de motivation +CV à envoyer avant le 05/03/2023 à Elodie Spingart :

info@idr-sv.org